

SOMMAIRE :

- Page 1 : Le mot du Président
- Pages 2 et 3 : Présentation du SICTOM
- Pages 4 et 5 : Les actions de l'année 2015
- Pages 6 et 7 : Les tonnages
- Pages 8 et 9 : les filières
- Pages 10 et 11 : La Redevance Incitative
- Pages 12 et 13 : Poids par Communautés de Communes
- Pages 14 et 15 : Bilan financier et coût de gestion des déchets 2016
- Page 16 : Budget primitif 2017
- Pages 17,18 et 19 : Prévention et Communication
- Page 20 : Contact

Le mot du Président



2016 a été une année importante pour le SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2016, le SICTOM a repris en régie la gestion de la Redevance Incitative, la gestion téléphonique des usagers et la maintenance / livraison des bacs à ordures ménagères.

Grâce à l'implication des agents et des élus, que je remercie, cette reprise en régie de ces services, jusque-là confiés à un prestataire privé, est un succès avec une nette amélioration de la qualité de services pour les habitants mais également des économies substantielles pour le SICTOM et donc pour les habitants !

Le travail de stabilisation des charges et dépenses du SICTOM, d'amélioration de nos performances en matière de prévention et de recyclage a également été poursuivi avec : la mise en place de nouvelles filières de valorisation matière (moins coûteuse que l'incinération), la première année du programme « Territoire Zéro Déchets, Zéro Gaspillage », la poursuite de la lutte contre les vols en déchèterie, une meilleure facturation des professionnels...

Un travail important de communication a également été réalisé auprès des habitants et des communes afin de toujours plus sensibiliser aux bons gestes de prévention et de tri. Les résultats sont au rendez-vous puisqu'il est à constater une légère baisse des refus de tri / taux de freinte et une augmentation des tonnages sur le tri sélectif.

De nouveaux services aux communes ont également été proposés comme le lavage des écopoints, un fonds de prise en charge financière des dépôts sauvages de pneus, le soutien aux opérations de nettoyage de la nature...

Vous découvrirez au fil des pages de ce rapport d'activité 2016 d'autres actions ; toutes ayant permis, pour la deuxième année consécutive, de n'appliquer aucune augmentation sur les appels de fonds auprès des 5 Communautés de Communes membres du SICTOM.

De nombreuses incertitudes pèsent encore sur notre syndicat en lien avec la situation économique du SERTRID ainsi que les conséquences de recomposition de notre structure suite à la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Mais soyez certains que l'usager restera au cœur de nos préoccupations et incarnera toujours l'élément majeur de tous les projets développés et mis en œuvre.

Bonne lecture,

Le Président Patrick MIESCH.

Composition du bureau syndical en 2016*



Patrick MIESCH — Président

André Piccinelli



1^{er} Vice-président en charge de la gestion des déchèteries fixes et mobiles, de la création et suivi des déchèteries de Champagny et Masevaux, de l'étude d'une collecte au porte à porte

Emile Ehret



3^{ème} Vice-président en charge des plans départementaux et de la communication vis-à-vis des usagers et des différents partenaires

Gilles Heinrich



2^{ème} Vice-président en charge du suivi du budget, de l'étude de la tarification de la redevance incitative et de sa gestion

Sébastien Flotat



4^{ème} Vice-président en charge de la gestion des collectes des OMr, du renouvellement du marché de fournitures des bacs et de collecte des OMr, de l'étude de faisabilité d'une collecte par quinzaine

Membres du bureau syndical :

CC Pays Sous Vosgien : Jean Luc ANDERHUEBER et Hervé GRISEY

CC Tilleul et Bourbeuse : Pierre REY et Roger Serge TOUPENCE

CC Haute Savoureuse : Thierry STEINBAUER et Rémi SCHWALM

CC Vallée de la Doller et Soultzbach : Eliane FARNY, Richard MAZAJCZYK, Denis KUNTZMANN et Jérôme FINCK

CC Rahin et Chérimont : Michel GALMICHE, Michel JACOBBERGER, Michel JARDON et Luc SENGLER

Membres du comité Syndical :

Suite à une délibération du comité syndical du 12 décembre 2013, le nombre de délégués pour ce nouveau mandat a été fixé à 35 délégués titulaires et 35 suppléants, contre 115 délégués au précédent mandat.

* Suite à l'application de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), il est à noter que la composition du comité syndical du SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne est modifiée à compter du 1er janvier 2017.



Le **Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères** de la Zone Sous - Vosgienne a été créé en 1972 par arrêté préfectoral.

Il s'étend sur 3 départements : le Territoire de Belfort, la Haute-Saône et le Haut-Rhin.

Il regroupe 5 communautés de communes : la Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien, la Communauté de Communes de la Haute-Savoireuse, la Communauté de Communes du Tilleul et Bourbeuse, la Communauté de Communes de Rahin et Chérimont, la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

Une population de 47 900 habitants, 32 immeubles collectifs, 818 professionnels et 325 collectivités sont desservis par le SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne.

Le SICTOM est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Il exerce en lieu et place des communautés de communes les compétences suivantes:

- ◆ collecte hebdomadaire des ordures ménagères en porte-à-porte,
- ◆ collecte des déchets d'emballages ménagers recyclables (verre, emballages plastiques y compris extension de tri, papier / carton) aux 153 points d'apport volontaire et leur transfert jusqu'au centre de tri,
- ◆ gestion de la déchèterie fixe d'Etueffont et de la déchèterie mobile,
- ◆ sensibilisation au tri et au recyclage,
- ◆ prévention,
- ◆ suivi de l'ancienne Installation de Stockage des Déchets non Dangereux (ISDND) d'Etueffont.

Depuis le 1er janvier 2016, les habitants de la Communauté de Communes de Rahin et Chérimont, grâce à une convention de partenariat avec le SYTEVOM, peuvent accéder aux installations de déchèteries de ce dernier.

La Redevance Incitative est le mode de facturation du service.

Le SICTOM est membre du Syndicat d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets (SERTRID) . Celui-ci traite les ordures ménagères et encombrants par incinération. Il s'occupe également de la gestion des déchets verts, collectés par Sundgau Compost.

Les prestations de collecte des ordures ménagères, de collecte et tri des déchets d'emballages ménagers ainsi que la gestion des deux déchèteries (fixe et mobiles) sont réalisées par la société COVER à travers un marché public.

Pour mener à bien ces missions, le SICTOM compte 7 agents en 2016.

Les actions de l'année 2016



Rappel du plan de mandature 2014-2020

Les élus du SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne ont défini différents enjeux à relever pour la mandature 2014 – 2020 :

ENJEU 1 : Contenir les hausses sur les factures déchets des habitants,

ENJEU 2 : Améliorer la qualité de services pour les usagers,

ENJEU 3 : Communiquer, en toute transparence, auprès des usagers et des élus pour améliorer l'image du SICTOM et expliquer les coûts des déchets,

ENJEU 4 : Avoir une gestion exemplaire du SICTOM (respect des réglementations en vigueur, suivi périodique des installations,...).

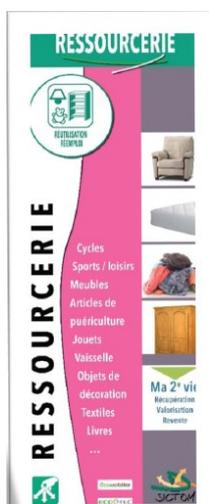
L'ensemble des opérations engagées en 2016 poursuit le double objectif de développer continuellement la prévention et le tri des déchets ainsi que les services aux usagers tout en maîtrisant les montants des factures.

- ◆ Reprise en régie de la gestion de la Redevance Incitative et de la gestion des bacs à ordures ménagères au 1^{er} janvier 2016,
- ◆ Accès pour les habitants de la Communauté de Communes de Rahin et Chérimont aux déchèteries du SYTEVOM grâce à la mise en place d'une convention de partenariat,
- ◆ Année 1 du programme « Territoire Zéro Déchets, Zéro Gaspillage » avec notamment la présence de la ressourcerie sur certaines déchèteries mobiles,
- ◆ Mise en œuvre d'un fonds de prise en charge des dépôts sauvages de pneus pour le compte des communes,
- ◆ Embellissement des écopoints à travers une opération de lavage des conteneurs dans les communes,
- ◆ Soutien aux communes dans le cadre des opérations de nettoyage de la nature,
- ◆ Prise en charge par le SICTOM des déchets issus des inondations du 25 juin 2016,
- ◆ Mise en place de la filière huisseries et éco-mobilier en déchèterie fixe,
- ◆ Poursuite des actions contre les vols en déchèterie,
- ◆ Poursuite du travail sur la facturation des professionnels en déchèterie,
- ◆ Amélioration de la communication en déchèterie fixe par la mise en place de nouveaux panneaux signalétiques,
- ◆ Allègement du suivi annuel de l'ancienne Installation de stockage de déchets non dangereux,
- ◆ Création d'une e-lettre d'informations pour les communes,
- ◆ Développement de la vente des sacs pré-payés et de l'utilisation des Ecocups pour les manifestations ponctuelles,
- ◆ Amplification de la communication sur la prévention et le tri des déchets par la présence de l'ambassadeur du tri sur le terrain et la création de nouveaux outils ludiques,
- ◆ Développement des partenariats avec le monde économique,
- ◆ ...

Et toujours :

- ◆ Une surveillance accrue des pratiques en déchèteries (notamment sur les déchets dangereux),
- ◆ La facturation de tous et pour tous de manière égale sans aucun passe-droits,
- ◆ Une surveillance quotidienne des contrats de prestation permettant la non facturation de certains services inutiles,
- ◆ La mise en place d'un rendez-vous annuel avec chacune des communautés de communes,
- ◆ La rencontre systématique des usagers le demandant,
- ◆ ...

Les actions de l'année 2016

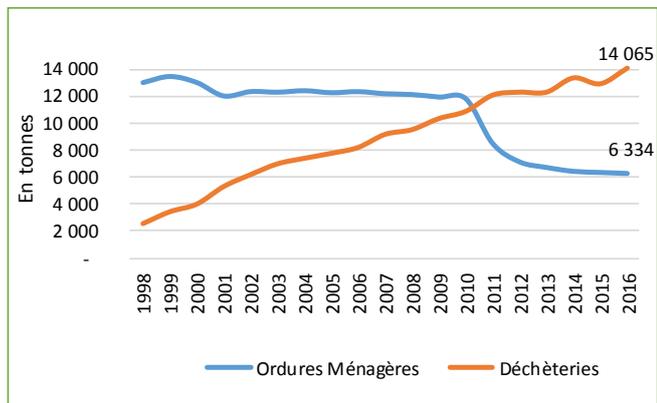


Quelques chiffres

- ◆ Déchets Electriques et Electroniques (D3E) : +30 % de tonnages collectés en plus représentant 82 tonnes de produits supplémentaires ayant permis au SICTOM de toucher pour les primes sécurité de la part d'OCAD3E (éco-organisme en charge des D3E),
- ◆ Augmentation de 34% des tonnages de déchets métalliques en déchèteries
- ◆ + 40 % de bons artisans en 2016 par rapport à 2015 en déchèterie, soit 10 120 euros de recettes,
- ◆ 21 bacs de tri d'une valeur unitaire d'environ 1500 euros / pièce détruits par des incendies volontaires,
- ◆ Plus de 2500 personnes sensibilisées aux gestes de prévention et de tri.

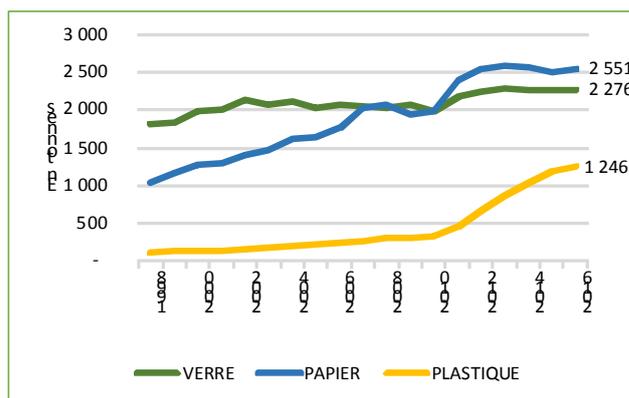


Evolution des tonnages de 1998 à 2016

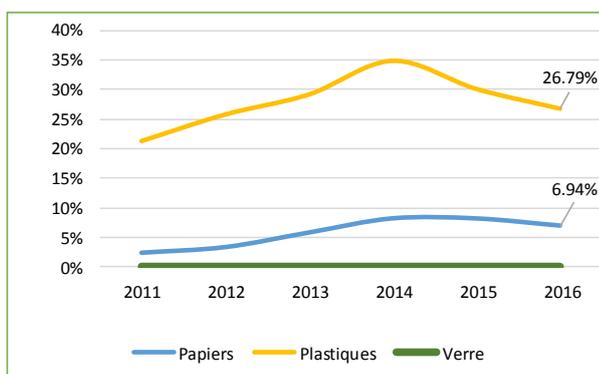


En 2012, mise en place de la redevance incitative.

En 2012, extension des consignes de tri des plastiques.

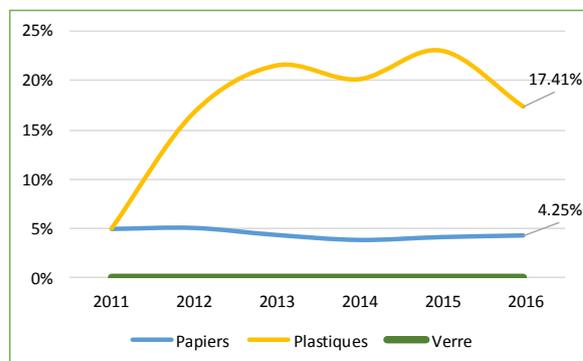


Evolution des taux de refus de 2011 à 2016



Taux de refus : Produits refusés du fait

Evolution des taux de freinte de 2011 à 2016



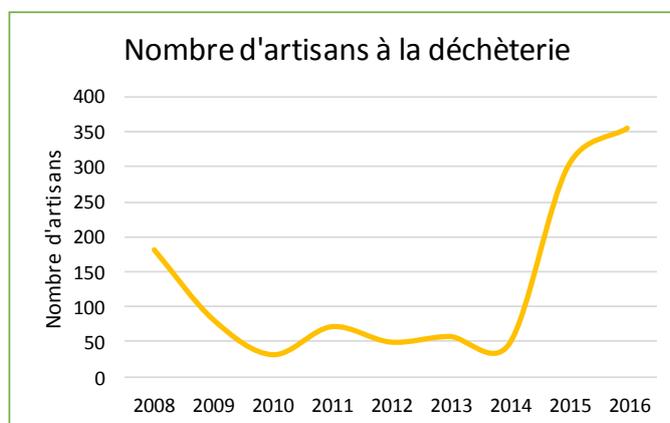
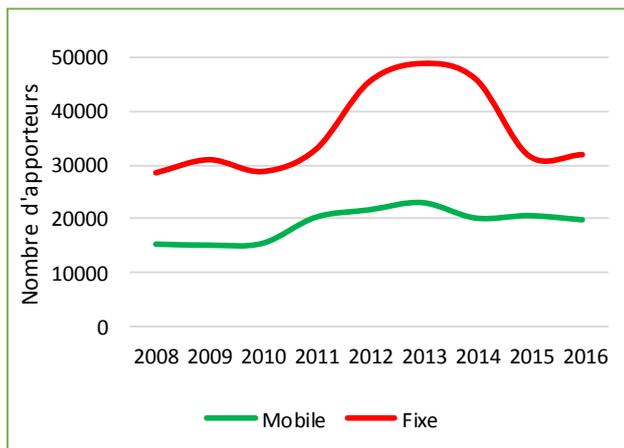
Taux de freinte : différence entre l'entrant et le sortant. C'est une perte matière résultant du passage sur la ligne de tri et conditionnement en sortie de ligne



Fréquentation des déchèteries : De 2008 à 2016

En 2016, les emplacements des déchèteries mobiles ont été modifiés en privilégiant le regroupement de communes proches sur un même site. Cette modification a été faite afin d'offrir une meilleure sécurité pour les usagers mais aussi pour le personnel.

De plus, les habitants de la Communautés de Communes Rahin et Chérimont ont la possibilité d'accéder aux déchèteries du SYTEVOM.

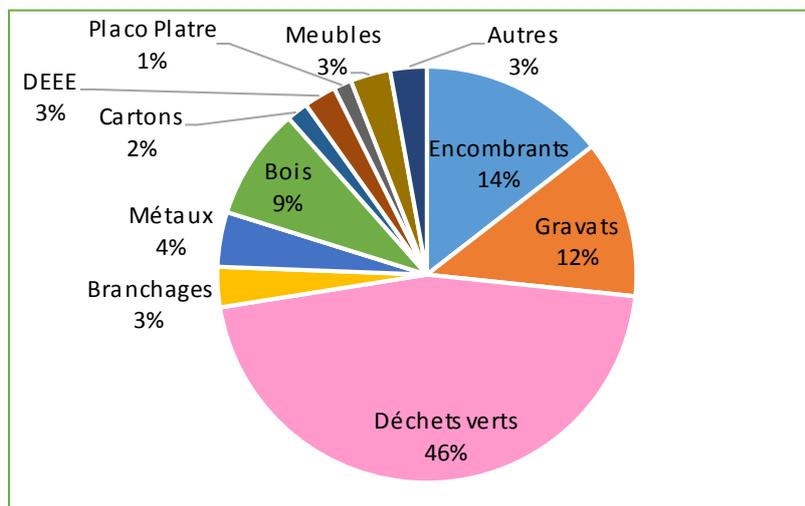


Les apports des artisans sont facturés 20€/m3.

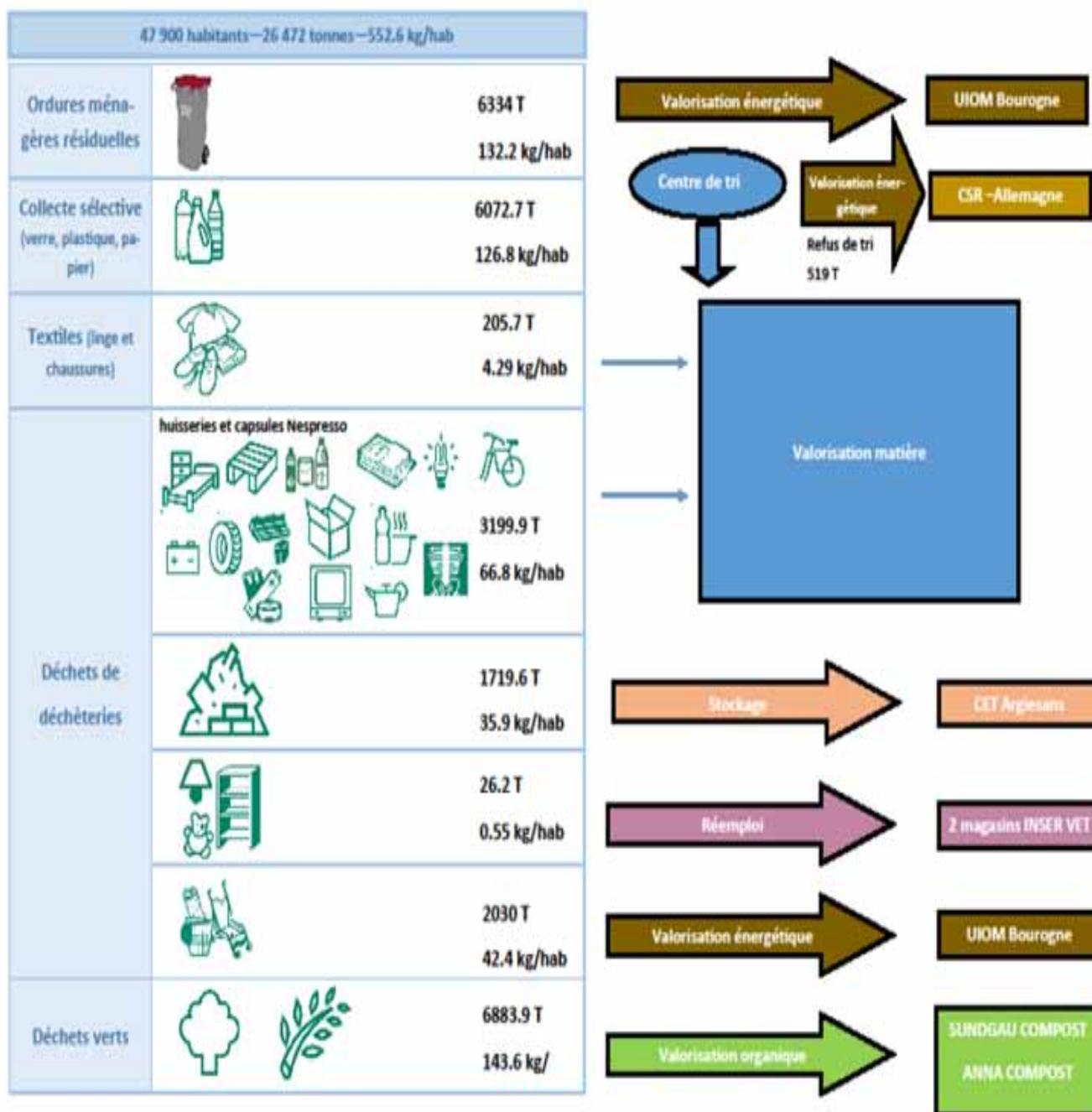
Accès aux installations du SYTEVOM :

- ◆ 5300 badges distribués,
- ◆ 1350 badges activés (c'est-à-dire badge utilisé au moins une fois au cours de l'année 2016),
- ◆ 6400 passages sur les 1350 badges activés.

Répartition des tonnages de déchèteries en 2016 : 14 065 tonnes



Les filières de traitement



Taux de valorisation matière ou énergétique (*hors gravats*) = 100%

Les filières de traitement



Tonnages de déchèteries en 2016 et lieux de traitement

Produits	Lieux de traitement 2016	Tonnages 2016	Evolution de 2015 à 2016
Encombrants	Ecopole—Bourogne—90	2 030 t	-7.62%
Gravats	CET—Argiésans—90	1 720 t	+4.41%
Déchets verts	Sundgau Compost Hirsingue—68	6 444 t	+9.90%
Métaux	Cernay Environnement—68 ou PIETRA—Bourogne—90	598 t	+34.45%
Pneus	Gilles Henry— TOUL—54	43 t	-14.48%
Toxiques mélange	Tredi—Hombourg—68	28 t	-4.49%
Piles	Corepile	5 t	+12.57%
Vêtements	Le Relais—Wittenheim—68	206 t	+2.80%
DEEE	Envie—Etupes—25	352 t	+30.39%
Huiles moteurs	GRANDIDIER—Rehancourt—88	24 t	+2.16%
Huiles végétales	TREDI—Hombourg—68	5 t	-12.33%
Cartons	COVED Négoce	234 t	+14.92%
Batteries	PIETRA—Bourogne—90	5 t	+41.31%
Filières mises en place en 2011 ou 2012			
PlacoPlâtre	R.R. — ROHR—67	195 t	+6.28%
Bois	TRITTER—Aspach le Haut—68	1 221 t	-11.45%
Radiographies	Rhône Alpes Argent (57)	0.2 t	-46.44%
Ampoules	Recylum	1 t	-16.83%
Ressourcerie	Chamois / Inservet—90	26 t	+15.64%
Filières mises en place en 2014			
Toxiques (Eco DDS)	Alsadis—Cernay—68	31 t	+7.57%
Capsules Nespresso	Collectors—Mornant _ 69	0.9 t	+59.5%
Cartouches encre	Collectors—Mornant—69	0.1 t	-36.97%
Filières mises en place en 2015			
Branchages	Anna Compost—Kingersheim—68	440 t	+54.48%
Filières mises en place en 2016			
Meubles (Eco Mobilier)	VEOLIA—Etupes—25	434 t	
Huisseries	SCHROLL—Pfastatt—68	22 t	

La redevance incitative

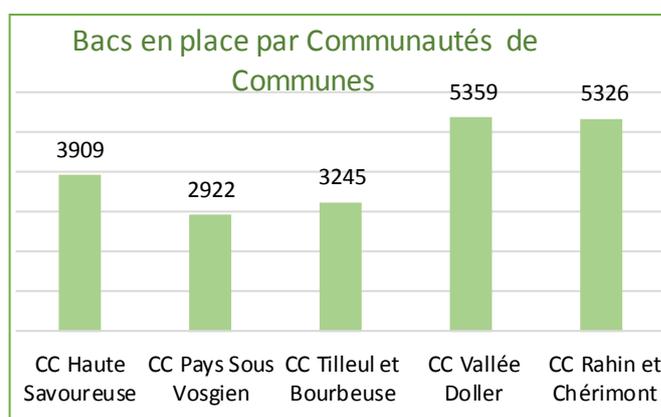
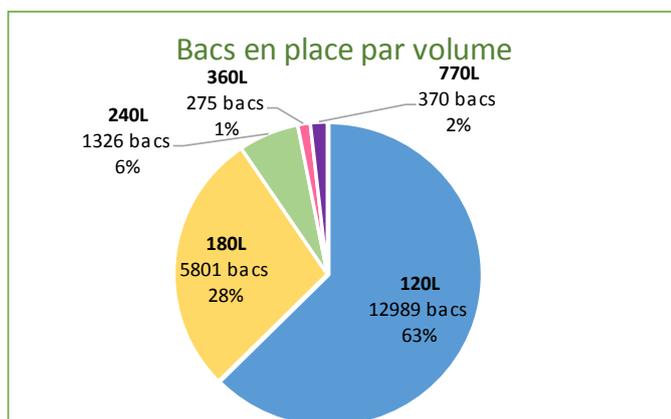


La redevance incitative a été effective à compter du 1er janvier 2012. Le SICTOM avait signé un marché avec la société Plastic Omnium pour la gestion et la maintenance du parc de bacs, le suivi des données de collecte, la mise à jour de la base de données ainsi que la création des fichiers de facturation pour le compte des Communautés de Communes membres du SICTOM. Ce marché a pris fin le 31 décembre 2015.

Depuis le 1er janvier 2016, le SICTOM a repris en régie l'ensemble des prestations confiées jusque là à Plastic Omnium dans le cadre d'un marché. Deux agents ont été recrutés, l'un pour gestion et maintenance du parc de bacs sur le terrain et l'autre pour la gestion des appels et mise à jour de la base de données. Un marché pour l'acquisition d'un logiciel a été attribué à la société TRADIM pour le logiciel de gestion : Proflux.

Chaque Communauté de Communes applique ses propres tarifs de redevance en conformité avec le règlement de redevance du SICTOM. La redevance est basée sur 3 critères : une part usager, une part au volume et une part variable à la levée (avec un seuil minimum de 6 levées par semestre).

Nombre de bacs en place au 31 décembre 2016 : 20 761 bacs



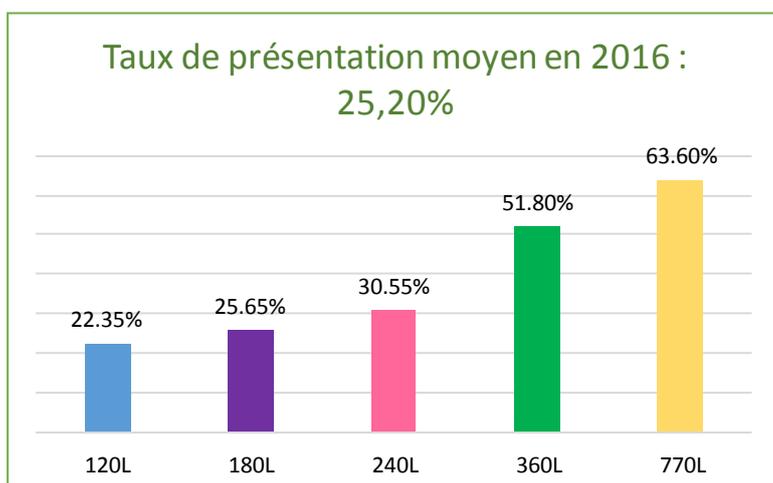
Grille de dotation : elle est basée sur le nombre de personnes au foyer (sans aucune dérogation possible).

120 L : 1 ou 2 personnes

180 L : 3 ou 4 personnes

240 L : 5 personnes et +

360 L et 770 L : Professionnels, immeubles dotés en collectifs...



2016	Présentation moyenne annuelle des bacs
120L	12 fois/an
180L	13 fois/an
240L	16 fois/an
360L	27 fois/an
770L	37 fois/an

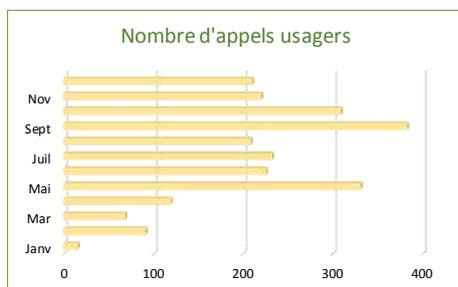
La redevance incitative



Nombre et nature des appels des usagers en 2016 : 2 411 appels

	Janv	Fév	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAUX
Appel usager	15	91	68	119	331	225	232	208	383	309	220	210	2411
Déménagement	6	30	16	22	72	104	68	96	100	80	59	68	721
Emménagement	8	27	10	9	15	9	53	21	68	60	73	48	401
Demande infos	1	34	42	44	106	73	77	72	121	100	64	64	798
Question sur facture	0	0	0	24	99	34	17	18	80	60	20	16	368
Réclamation facture	0	0	0	20	39	5	17	1	14	9	3	1	109
Mise à jour	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
Problème collecte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	8	9
Documents rattachés	26	106	92	57	99	89	46	70	82	83	83	89	922

Les appels des usagers aux Communautés de Communes ne sont pas comptabilisés dans ce tableau.



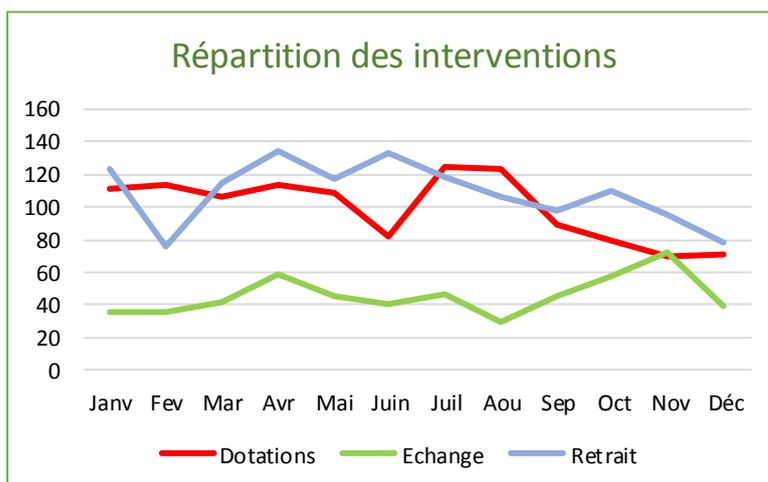
2 411 appels usagers et 922 justificatifs/demandes traités

Les pics d'appels correspondent aux périodes de facturation.

Nombre d'interventions sur le terrain pour mise en place ou échange de bacs en 2016 : 3 040 interventions

	Janv	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Déc	TOTAUX
Dotations	111	113	106	113	109	82	124	123	89	80	70	71	1191
Echange	36	36	42	59	45	40	46	29	45	57	72	39	546
Retrait	123	76	115	134	117	133	118	106	98	110	95	78	1303
TOTAUX	270	225	263	306	271	255	288	258	232	247	237	188	3040

En 2016, **environ 300 interventions ont été évitées**. Lors d'un déménagement sur notre secteur, nous proposons à l'utilisateur de prendre son bac. Dans ce cas, une étiquette est envoyée à la nouvelle adresse pour être collées derrière le bac.



Poids collectés par Communautés de Communes 2016



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TILLEUL et BOURBEUSE

Communes	Poids en KG				Déchèterie		
	OM	Verre	Plastique	Papier	Nombre d'apporteurs		Poids
					Fixe	Mobile	Mobile
Angeot	27 900	10 110	6 710	12 860	621		
Bessoncourt	211 200	126 120	43 970	101 670	458	822	57 580
Bethonvilliers	36 020	10 540	6 240	11 530	421	131	17 290
Cunelières	31 220	8 900	6 300	11 610	308	192	26 410
Eguenigue	31 800	10 800	7 400	15 190	301		
Fontaine	89 980	31 890	18 820	45 440	468	1 480	135 040
Fontenelle	12 460	5 670	2 950	6 650	350		
Fosseماغne	113 320	42 580	22 520	68 550	348	1 078	80 780
Frais	36 380	4 430	4 570	7 460	466		
Lacollonge	27 080	9 520	7 030	10 610	293		
Lagrange	11 400	6 030	5 670	10 720	297	54	4 650
Larivière	27 220	14 170	10 940	15 660	294	147	14 140
Menoncourt	67 700	14 590	7 700	16 410	340	245	25 990
Montreux Château	166 740	52 460	34 260	107 290	1 188	1 044	83 000
Petit Croix	38 880	15 160	6 710	19 380	332	356	38 070
Phaffans	50 420	14 030	7 910	14 650	346	356	27 320
Reppe	37 200	10 800	10 660	20 230	257		
Vauthiermont	23 180	9 950	6 220	8 690	312		
TOTAUX	1 040 100	397 750	216 580	504 600	7 400	5 905	510 270

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH

Communes	Poids en KG				Déchèterie		
	OM	Verre	Plastique	Papier	Nombre d'apporteurs		Poids
					Fixe	Mobile	Mobile
Dolleren	45 380	17 390	11 960	16 540	299	334	29 530
Guewenheim	186 280	71 440	38 380	81 000	298	906	78 510
Kirchberg	81 900	36 260	21 240	46 590	413		
Lauw	114 800	45 620	26 490	40 210	693	336	32 420
Masevaux	604 170	199 520	116 430	239 960	2 518	2 581	181 880
Mortzwiller	35 320	12 910	7 400	13 300	330	43	6 730
Niederbruck	31 280	12 370	7 810	18 940	403		
Oberbruck	48 940	16 550	8 220	20 010	278	495	39 390
Rimbach	39 420	24 970	11 680	23 510	393	401	40 740
Sentheim	182 530	69 610	45 650	77 820	312	612	46 660
Sewen	44 160	29 750	15 440	24 760	282	580	41 330
Lac d'Alfed	5 580						
Sickert	45 960	8 570	7 720	13 160	180	239	22 510
Soppe le Bas	89 730	31 290	18 250	44 420	456	330	28 800
Soppe le Haut	47 900	25 640	14 720	29 140	323	241	21 630
Wegscheid	41 320	16 930	7 630	14 480	150	690	65 040
TOTAUX	1 644 670	618 820	359 020	703 840	7 328	7 788	635 170

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE SAVOUREUSE

Communes	Poids en KG				Déchèterie		
	OM	Verre	Plastique	Papier	Nombre d'apporteurs		Poids
					Fixe	Mobile	Mobile
Auxelles Bas	66 360	22 590	11 180	26 820	571	388	31 580
Auxelles Haut	33 510	11 460	6 680	11 340	509		
Chaux	183 200	39 290	20 780	35 090	504	413	33 650
Giromagny	620 190	176 000	88 080	213 010	915	1 586	131 410
Lachapelle s/Chaux	68 080	29 480	15 600	26 340	709		
Lepuix Gy	134 660	61 390	29 200	62 340	640	480	38 650
Rougegoutte	102 380	39 140	14 340	36 820	632	370	37 110
Vescemont	79 120	32 150	15 610	35 320	262		
TOTAUX	1 287 500	411 500	201 470	447 080	4 742	3 237	272 400

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SOUS VOSGIEN

Communes	Poids en KG				Déchèterie		
	OM	Verre	Plastique	Papier	Nombre d'apporteurs		Poids
					Fixe	Mobile	Mobile
Anjoutey	63 400	15 370	11 230	26 390	816		
Bourg s/Chatelet	11 660	6 670	3 920	7 490	457		
Etueffont	178 720	99 080	53 010	99 800	3 077		
Felon	20 860	9 500	5 640	10 270	562		
Grosagny	60 760	17 370	7 210	11 780	522		
Lachapelle S/Rgt	83 620	19 980	14 070	28 760	685		
Lamadeleine	6 380	490	400	820	316	15	4 300
Leval	25 020	7 130	4 200	7 220	497		
Petitefontaine	24 380	12 060	5 950	11 460	354		
Petitagny	27 760	16 940	7 040	17 580	412		
Riervesemont	13 120	2 340	620	2 290	197		
Romagny	43 560	0	0	0	338		
Rougemont le Château	237 600	61 940	36 970	75 000	2 776		
St Germain le Chatelet	67 420	16 550	13 050	17 170	504		
TOTAUX	864 260	285 420	163 310	316 030	11 513	15	4 300

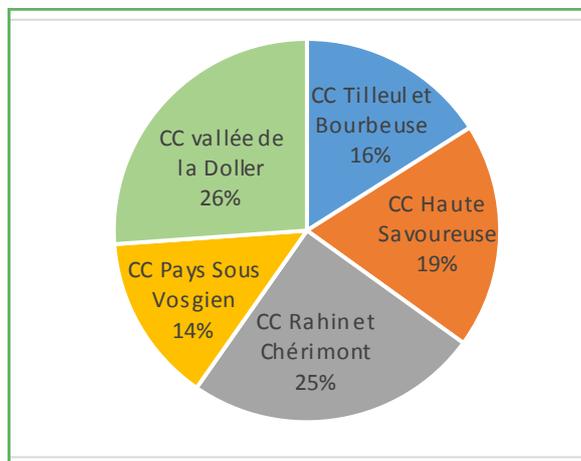
COMMUNAUTE DE COMMUNES RAHIN ET CHERIMONT

Communes	Poids en KG				Déchèterie (hors SYTEVOM)		
	OM	Verre	Plastique	Papier	Nombre d'apporteurs		Poids
					Fixe	Mobile	Mobile
Belverne	22 820	7 220	4 020	7 480	141		
Champagny	449 100	178 480	98 910	184 390	146		
Clairegoutte	39 580	18 090	12 740	23 280	79		
Echavanne	23 380	13 900	7 510	11 730	77		
Errevet	28 180	17 080	7 340	17 220	44		
Frahier	160 080	57 110	24 240	60 740	64		
Frédéric Fontaine	32 420	11 710	6 360	10 670	57		
Plancher Bas	200 420	93 210	48 910	92 130	51	2 129	173 890
Plancher les Mines	130 660	43 070	26 820	43 870	46	639	51 640
Ronchamp	410 820	122 570	68 770	127 720	70		
TOTAUX	1 497 460	562 440	305 620	579 230	775	2 768	225 530

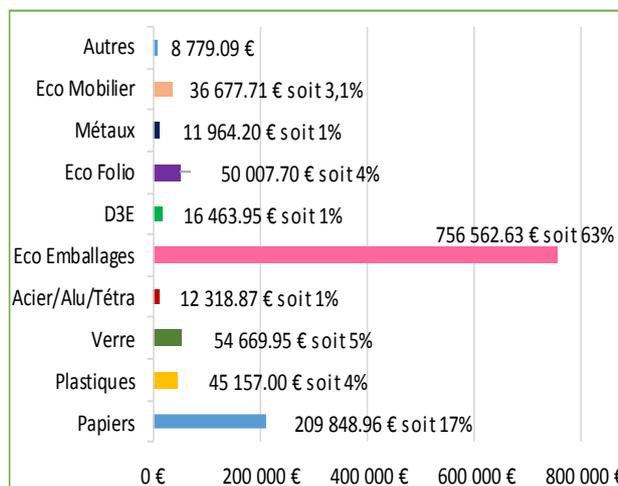
Bilan financier 2016



Participation des Communautés de Communes : 5 236 151,48€

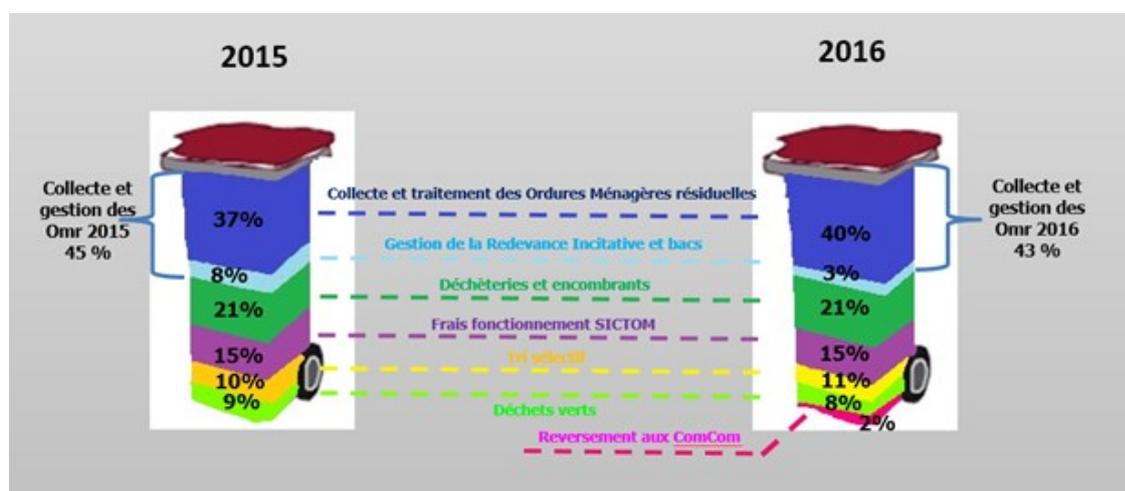


Recettes de tri (soutiens et ventes de matériaux) : 1 202 450,06 €



Part de chaque service sur une facture de redevance incitative du SICTOM en 2016

(avec prise en compte des soutiens financiers et des recettes)



Compte administratif 2016:

Résultats de fonctionnement :

Recettes : 8 122 362.77€

Dépenses : 6 292 386.10€

Excédent : 1 829 976.67€

Résultats d'investissement :

Recettes : 806 106.47€

Dépenses : 630 909.40€

Excédent 175 197.07€

Reste à réaliser : -13 904.94€

Excédent global de clôture : 2 005 173.74€

L'excédent intègre la somme de 380 000 euros de garantie financière pour la décharge jusqu'en 2031. Cet excédent est aussi utilisé en fonds de roulement en cours d'année pour le paiement des prestataires afin de ne pas recourir à l'emprunt et ce dans l'attente du paiement des appels de fonds par les communautés de communes. Il permet également le financement des actions sans aucun emprunt.

Coûts de gestion des déchets 2016

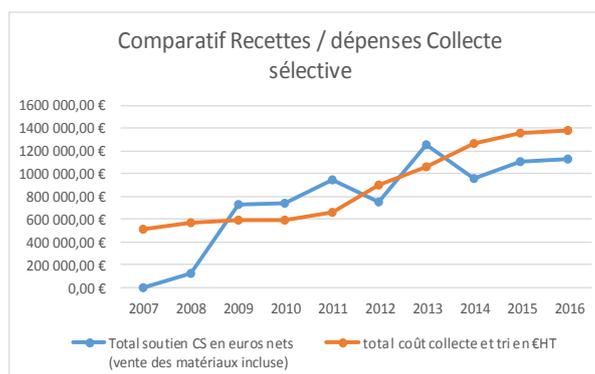
	Coût à la tonne	Evolution de 2015 à 2016
Ordures ménagères (OM)		
- Collecte	128,66€ HT/t*	4,13%
- Transport	19,23€ HT/t ou 25,43€ HT/t **	Non comparable car changement système
- Traitement (TGAP incluse)	152,35€ HT/t	6,62%
Coût total OM	300,24€ HT/t ou 606,44 € HT/t	
Encombrants		
-Transport	31,54€ HT/t	-2,11%
-Traitement (TGAP incluse)	158,59€ HT/t	6,64%
Coût total Encombrants	190,13€ HT/t	
Déchets verts	60€ Ht/t	0%

* Moyenne annuelle

** Suite à l'arrêt de gestion du quai de transfert à Etueffont par le SERTRID en **avril 2015**, le transport a été confié à COVED. Une partie des OM transite par le quai de Danjoutin, le reste est emmené à Bourgogne. Les encombrants sont transportés directement à Bourgogne par COVED (32,22€ HT/t).

	Coût de transport et traitement à la tonne	Evolution de 2015 à 2016
Gestion déchèterie fixe (forfait mensuel)	10 804,38€ HT/mois	-2,11%
Gestion déchèterie mobile (forfait mensuel)	16 478,38€ HT/mois	-2,11%
Cartons	99,12€ HT/t	-2,11%
Bois	57,28€ HT/t	-2,11%
Gravats	13,84€ HT/t	-2,11%
Placo Platres	109,09€ HT/t	-2,11%
Huisseries	91,74€ HT/t + 23€/mois mise à disposition 3 contenants	
Métaux	29,04€ HT/t	-2,11%
Déchets toxiques (TGAP Incluse)	1 384,74€ HT/t	-2,11%
Branchages	53€ HT/t	0%

	Coût de collecte à la tonne	Coût de tri à la tonne	Evolution de 2015 à 2016
PAPIERS	87,62€ HT/t	66,43€ HT/t	-2,11%
PLASTIQUES	484,12€ HT/t	212,32€ HT/t	-2,11%
VERRE	52,14€ HT/t	-	-2,11%



Budget primitif 2017 et crédits reportés (en €)



Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	7 045 384
012	Charges de personnel	275 840
65	Autres charges de gestion courante	36 450
66	Charges financières	20 000
67	Charges exceptionnelles	87 752
023	Virement à la section d'investissement	400 000
042	Opérations d'ordres entre sections	398 742
	TOTAL	8 264 168

Recettes

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits du service des domaines et ventes di-	6 840
74	Dotations, subventions, participations	6 400 647
75	Autres produits de gestion courante	1 500
13	Atténuation de charges	5 573
002	Excédent de fonctionnement report	1 829 976
042	Opérations d'ordres entre sections	19 632
	TOTAL	8 264 168

Section d'investissement

Dépenses

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	209 829
20	Immobilisation incorporelles	22 951
21	Immobilisations corporelles	1 298 462
040	Opérations d'ordres entre sections	19632
	TOTAL	1 550 874

Recettes

Chapitre	Libellé	Montant
001	Excédent d'Investissement	175 197
10	Dotations	76 935
16	Emprunts	500 000
021	Virement de la section de fonctionnement	400 000
040	Opérations d'ordres entre sections	398 742
	TOTAL	1 550 874

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage



C'est dans une optique de continuité et de développement d'une politique exemplaire et participative de réduction, réutilisation et recyclage des déchets que le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères a répondu à l'appel à projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » et a été retenu en décembre 2014.

Une étude de préfiguration a été menée afin de fixer les objectifs pour les 3 ans à venir, retenir un plan d'actions intégrant le développement de l'économie circulaire, finaliser les partenariats et enfin définir les moyens nécessaires à la mise en oeuvre du projet.

Un programme d'une quarantaine d'actions a ainsi été élaboré jusqu'en 2018 et réparti en plusieurs axes de travail :

Axe 1: Animer le projet et mobiliser les acteurs :

- Eco-exemplarité,
- Suivi des indicateurs,
- Communiquer en toute transparence auprès des élus et des usagers.

Axe 2: Développer l'économie circulaire :

Axe 2.1: Offres des acteurs économiques,

Axe 2.2: Demande et comportements des consommateurs :

- Mobilisation du territoire pour une consommation responsable,
- Lutte contre le gaspillage alimentaire,
- Promotion de l'allongement de la durée de vie des produits.

Axe 2.3: Gestion des déchets :

- Gestion et valorisation des biodéchets.

Evolution de la production de déchets 2009 / 2016

Indicateurs		Valeur pour l'année de référence 2009	Valeurs réalisées (inclus déchets inertes et déchets dangereux)					
			2011	2012	2013	2014	2015	2016
Evolution des kg/habitant	OMA	340,1	284,1	270,1	260,2	258,5	257,1	259
	%		-16.5	-20.6	-23.5	-24.0	-24.4	-23.8
	DMA	563	532	492,8	507,5	524,8	532,1	552.6
	%		-5.5	-12.5	-9.9	-6.8	-5.5	-1.8

OMA : Ordures Ménagères et Assimilés

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

Axe 1: Animer et mobiliser les acteurs

Eco-exemplarité

Le SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne s'est associé aux opérations de nettoyage de la nature réalisées dans les communes au printemps 2016, à l'instar de l'opération « Haut-Rhin propre » initiée par le Conseil Départemental du 68, qui a eu lieu du 22 au 24 avril 2016.



Le SICTOM a proposé de mettre gratuitement à disposition des sacs prépayés pour le ramassage des déchets. Ces sacs ont été collectés et pris en charge financièrement par le SICTOM une fois l'opération de nettoyage terminée. Une sensibilisation des bénévoles a également été proposée lors de ces journées de nettoyage.



20 communes ont bénéficié de cette collecte gratuite de déchets.

Une grande opération de nettoyage et d'embellissement des écopoints a également eu lieu dans **41 communes** du SICTOM, soit 400 containers de tri nettoyés et qui ont bénéficié pour certains d'un relookage par la commune.

Suivi des indicateurs

Afin d'évaluer les actions menées dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets et de définir le programme du projet TZDZG, le SICTOM a décidé de mener une campagne de caractérisations, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Belfort (CAB), la Communauté de Communes Sud Territoire (CCST) et le Syndicat d'Etude et de Réalisation pour le Traitement Intercommunal des Déchets (SERTRID).



Communiquer en toute transparence



Le SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne travaille avec les associations (d'éducation à l'environnement, d'insertion) du territoire depuis 2010 dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets.

Ces associations interviennent sur demande du SICTOM sur diverses thématiques : jardin au naturel, lutte contre le gaspillage alimentaire... lors de manifestations.

En 2016, elles étaient présentes sur 2 stands et ont sensibilisé près de 80 personnes.

Le SICTOM est également présent sur des stands, dans les écoles et périscolaires ainsi qu'en déchèterie.

Ce sont près de **2500 personnes** qui ont pu bénéficier de conseils en matière de gestion des déchets et 60 enfants qui ont pu participer à une animation.

Concernant la communication écrite, une réglette mémo-tri a été éditée et distribuée à 1800 personnes en déchèterie et lors des manifestations.

Axe 2 : Développer l'Économie Circulaire

Axe 2.1 : L'offre et les acteurs économiques



Un partenariat a été noué avec l'entreprise Boissons ADAM située à Guewenheim afin de collecter le verre dit perdu auprès des professionnels.

Une benne de 30 m³ a ainsi été mise à leur disposition.

En 2 mois, 17 tonnes de verre ont été collectés.

Axe 2.2: Demande et comportement des consommateurs

- Mobilisation du territoire pour une consommation durable

Depuis 2012, le SICTOM prête des gobelets réutilisables aux associations et collectivités. En 2016, 18 prêts ont été effectués.

Le SICTOM met également à disposition des usagers des stop pub. En 2016, près de 6.5 % des foyers sont équipés d'un stop pub SICTOM.

- Promotion de l'allongement de la durée de vie des produits

Cherchant à développer son activité de ressourcerie et à détourner davantage de tonnage de l'incinération, le SICTOM a proposé à INSER VET d'assurer une présence sur les 4 déchèteries mobiles les plus importantes en termes de tonnage collecté, en plus de celle sur la déchèterie fixe.

Ce sont près de **26 tonnes** qui ont été ainsi collectées en 2016.

Des collectes de vêtements et de jouets ont été également organisées en partenariat avec des associations comme le Relais et le Secours Populaire, soit **500 kg** de produits qui ont pu ainsi bénéficier d'une seconde vie.

Outre le réemploi, le SICTOM favorise la réparation avec la seconde édition de son Repair Café en partenariat avec Auchan où **70 kg** d'objets ont pu être réparés.



Axe 2.3: Gestion des déchets



Deux nouvelles filières de recyclage ont été mises en place en déchèterie: la filière mobilier et la filière huisserie. En 2016, ce sont près de 455 tonnes qui ont été détournées de l'incinération .



- Gestion et valorisation des biodéchets

Le SICTOM mène des opérations compostage depuis 2005 en partenariat avec les communautés de communes adhérentes. Le SICTOM finance 1/3 du prix du composteur, la communauté de communes participe également à hauteur de 1/3, le 1/3 restant étant à la charge de l'utilisateur. 121 composteurs en bois et plastique ont été vendus en 2016, 5959 depuis 2005, 24.4 % des usagers sont équipés d'un composteur SICTOM.



Outre le compostage individuel, le compostage collectif est également développé. Grâce à l'accompagnement de l'auto-entreprise « Le Potager des Jeunes pousses », 2 projets ont été amorcés: l'un avec un club de foot et l'autre avec un IME.

Des subventions ont également été accordées à 3 communautés de communes pour l'achat de broyeur à végétaux.



SICTOM ZONE SOUS VOSGIENNE

Adresse :
40 B Avenue Jean Moulin
90 110 ROUGEMONT LE CHATEAU
Téléphone: 03 84 54 69 44
Fax: 03 84 22 28 49
Mail : sictom.etueffont@wanadoo.fr



AVEC MOINS DE DÉCHETS,
JE VIS MIEUX !

Site internet : www.sictom-etueffont.fr



Territoire Zéro Gaspil Zéro Déchet



Dans une optique de continuité et de développement de cette politique exemplaire et participative de réduction, réutilisation et recyclage des déchets, le SICTOM a répondu à l'appel à projet « Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet » et a été retenu en décembre 2014.

Des actions fortes en faveur de l'Economie Circulaire seront mises en œuvre de 2016 à 2018, financées par l'ADEME.

